



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

PROC • NUMÉRO 066 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 21 mars 2013

Président

M. Joe Preston

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le jeudi 21 mars 2013

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC)): La séance est ouverte. Nous étudions le rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la magnifique Colombie-Britannique.

Monsieur Sandhu, je ne sais pas ce que nous avons fait, mais au début de la journée d'hier, vous aviez un groupe d'experts de quatre personnes et aujourd'hui vous êtes seul.

M. Jasbir Sandhu (Surrey-Nord, NPD): Je pense qu'ils ont tous peur de moi. C'est pourquoi ils ne se sont pas présentés ici ce matin.

Le président: Nous allons vous donner cinq minutes pour faire un exposé, puis nous vous poserons des questions. Donc, je suppose que c'est à vous de commencer.

M. Jasbir Sandhu: Cela semble quelque peu différent. J'ai pris place à ces tables et être un témoin est assez éprouvant pour les nerfs, en fait.

Le président: Beaucoup de députés ont dit la même chose. C'était la première fois qu'ils devaient s'asseoir au bout de la table. Maintenant qu'ils en ont fait l'expérience, je pense qu'ils seront tous beaucoup plus polis envers les témoins.

M. Jasbir Sandhu: Formidable.

Permettez-moi de brosser un bref tableau au sujet de Surrey. J'habite à Surrey depuis 33 ans et je connais tous les dépanneurs du coin. C'est là que je me tenais à Surrey.

En quelque sorte, Surrey a cinq centres-villes. Il y a le secteur de South Surrey White Rock; le secteur de Newton; le secteur Whalley, qui forme la partie de North Surrey; et il y a le secteur de Fleetwood—Port Kells, qui comprend le secteur Guildford. L'autre secteur, le centre-ville — ou le centre-ville historique —, est Cloverdale, près de Langley.

La carte initialement proposée par la commission divisait certaines communautés historiques de Surrey. Par exemple, une partie de ma circonscription s'est retrouvée dans Newton—North Delta qui, essentiellement, n'avait aucun lien avec Surrey North selon la carte initiale de la Commission de délimitation.

Les commissaires sont venus à Surrey et un certain nombre d'électeurs se sont présentés pour informer la commission au sujet des divers centres communautaires de l'établissement historique de Surrey.

La commission a écouté très attentivement et a en effet admis avoir fait une erreur en reconnaissant les regroupements historiques des collectivités de Surrey. Les commissaires ont écouté les électeurs et ont fait des changements qui reflètent le point de vue des électeurs de Surrey qui se sont présentés. De plus, les changements reflètent les regroupements historiques dans les divers secteurs de Surrey.

J'ai parlé de la nouvelle carte proposée à un certain nombre d'électeurs. Ils m'ont dit qu'il s'agissait en fait d'une bien meilleure représentation géographique qui regroupe des communautés d'intérêts.

Un article a été publié à la page d'opinion dans l'édition du 7 février du *Surrey Leader*, après la présentation des cartes réviser. Il s'agit d'un des journaux de M. Frank Bucholtz, qui a écrit:

La proposition révisée pour les nouvelles circonscriptions fédérales de Surrey est beaucoup plus logique que la proposition initiale de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales...

Les cinq circonscriptions de Surrey seront beaucoup plus représentatives des collectivités de Surrey qu'elles ne l'auraient été selon la première proposition de la commission.

Je tiens à dire que les limites révisées correspondent beaucoup plus aux limites qui existent actuellement à Surrey.

Cela dit, j'ai assisté aux exposés présentés par les députés des environs, et je tiens à informer le comité que des gens se sont présentés aux audiences. Leurs points de vue ont été entendus par la commission. Toute modification des limites des circonscriptions adjacentes se répercutera sur les gens de ma collectivité qui ont été représentés. Je veux que le comité sache que s'il envisage de procéder à des modifications en fonction des commentaires d'autres députés et de leurs électeurs, il est prié de garder à l'esprit les électeurs de Surrey de façon à éviter un effet d'entraînement dans diverses collectivités.

Merci.

Le président: Excellent.

Monsieur Lukiwski, aimeriez-vous commencer, aujourd'hui? Vous avez cinq minutes.

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur Sandhu, merci d'être ici.

Vous avez mentionné que la deuxième carte répondait à beaucoup de préoccupations que vous avez soulevées après la présentation de la première carte, mais qu'il y a toujours, du moins à votre avis, d'autres ajustements mineurs qui pourraient ou devraient être faits.

M. Jasbir Sandhu: La collectivité a été très claire. À Surrey, il y a cinq centres distincts et la nouvelle carte est représentative de ces collectivités. Je ne pense pas qu'il est nécessaire d'apporter d'autres changements.

Selon l'article d'opinion qui a été publié dans le *Surrey Leader* et les électeurs auxquels j'ai parlé, les gens sont beaucoup plus satisfaits de la nouvelle carte qu'ils ne le seraient si des modifications y étaient apportées. Je pense qu'actuellement, ils ont le sentiment que leur point de vue a été pris en compte. Si on procède à des changements à ce moment-ci, je pense que ce serait trahir ces mêmes électeurs qui ont présenté leur point de vue.

M. Tom Lukiwski: Je veux simplement m'assurer d'avoir bien compris: vous êtes satisfait de la carte et vous ne recommandez pas d'autres modifications pour votre circonscription en particulier?

M. Jasbir Sandhu: Eh bien, je ne recommande pas...

M. Tom Lukiwski: Vous laissez entendre que si le comité reçoit ou a reçu des recommandations de gens d'autres circonscriptions qui auraient une incidence pour Surrey, nous devrions alors tenir compte de votre témoignage d'aujourd'hui.

Est-ce exact?

M. Jasbir Sandhu: Absolument. Si on modifie une circonscription adjacente, cela aura une incidence sur les circonscriptions de Surrey.

Je demande au comité de garder à l'esprit les commentaires de mes électeurs, des gens qui se sont présentés à ces réunions et qui ont représenté leur collectivité devant la commission. Celle-ci a reconnu les différents centres de la collectivité et je souhaite ajouter que cela devrait être pris en compte.

M. Tom Lukiwski: Simplement pour que vous soyez au courant de ce qu'a fait le comité, dans nos rapports finaux pour les diverses provinces, nous avons essentiellement présenté les témoignages des députés. Nous n'avons pas tendance à émettre des opinions. En somme, nous essayons seulement de refléter de façon précise les témoignages que nous avons entendus.

Je ne doute pas que dans le rapport final sur la Colombie-Britannique, vos commentaires seront plutôt bien rapportés, pour autant que vous soyez satisfait des nouvelles limites. Toutefois, vous y allez d'une mise en garde: si d'autres recommandations sont faites, elles pourraient avoir une incidence sur votre circonscription actuelle, ce qui ne serait pas bien accueilli par vos électeurs.

• (1110)

M. Jasbir Sandhu: Exactement. Je crois que la commission a tenu compte des préoccupations de mes électeurs et cela se reflète dans la carte révisée qu'elle a présentée pour le cas précis de Surrey. Apporter des changements à ces circonscriptions irait à l'encontre de ce que souhaitent les électeurs qui se sont présentés aux audiences.

M. Tom Lukiwski: Très bien.

J'ai terminé, monsieur le président.

Le président: Excellent.

Monsieur Cullen, vous avez cinq minutes.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Je ne suis pas certain d'avoir besoin de cinq minutes.

Simplement pour vérifier de nouveau, ce que vous exprimez, Jasbir, c'est votre préoccupation au sujet d'une réaction en chaîne.

Les membres du comité se souviendront — et je ne suis pas certaine de la façon dont nous allons régler cela, Tom, comme vous dites — que lorsque M. Warawa est venu témoigner au sujet de Langley, il a notamment proposé d'aller vers l'ouest et de retirer une plus grande partie de Cloverdale de la circonscription de Fleetwood—Port Kells. Les membres du comité se souviendront aussi que Mark a proposé de transférer une partie de cette circonscription de Fleetwood—Port Kells vers...

C'était un chiffre important, monsieur le président, si je me rappelle bien. C'était quelque part entre 15 000 et 20 000.

Si nous transférons cette partie, et Fleetwood—Port Kells devait alors combler un écart, la question était de savoir de quel endroit cela pourrait provenir. Donc, cela nous ramène à la question de Surrey, parce que c'est là la réaction en chaîne. Il serait inhabituel de proposer d'aller de l'autre côté de la rivière et ensuite de...

Donc, pour ce qui est de transférer des groupes de 15 000 à 20 000 d'une partie à l'autre de la région, monsieur Sandhu, y a-t-il dans

vos circonscriptions un groupe naturel de 15 000 à 20 000 qui pourrait correspondre à ce que vous ou la commission avez entendu dans les témoignages?

M. Jasbir Sandhu: J'habite à Surrey depuis 33 ans. Dans la majeure partie de la région qui fait partie de la circonscription de Cloverdale—Langley — la nouvelle —, les gens qui habitent à Cloverdale et Clayton Hill magasinent à Langley, en fait, parce qu'on y trouve un énorme centre commercial. Ils ne se rendent pas à Guildford ou Port Kells pour faire leur magasinage. Donc, ce secteur est davantage lié à Langley qu'aux centres commerciaux de Surrey.

Cela dit, je ne veux pas que mes électeurs pensent que leur point de vue est moins important que celui des électeurs de Langley. D'après les modifications apportées par la commission, il est plutôt évident que le point de vue de mes électeurs se reflète dans la nouvelle carte.

M. Nathan Cullen: Voilà la question.

Tom a raison: ce que le comité essaie de faire, c'est de refléter les témoignages qu'il entend. Par rapport à la proposition présentée par Mark Warawa au sujet de Langley, une de nos questions était de savoir d'où viendrait le transfert pour combler cet écart. Il y avait une certaine logique par rapport aux communautés d'intérêts qui s'étendent jusqu'à ce secteur de Cloverdale, puis dans Fleetwood—Port Kells, et je ne suis pas certain que nous aurons des commentaires du député de Fleetwood—Port Kells.

En aurons-nous?

Le président: Je ne m'en souviens pas.

M. Nathan Cullen: Quoi qu'il en soit, s'il y a alors une réaction en chaîne qui touche Surrey, vous dites que la carte actuelle est représentative et qu'ayant vu les nouvelles cartes, les gens sont heureux; il y a eu des modifications, mais rien d'important. Vous avez indiqué que vous ne voulez pas que les gens aient le sentiment qu'ils ont moins d'importance en quelque sorte.

M. Jasbir Sandhu: Oui, tout à fait. Plus de 25 personnes ont témoigné lors de l'audience de la commission. Ce serait injuste envers eux. Ils ne veulent pas que leur point de vue ait moins d'importance parce que quelqu'un d'autre arrive maintenant avec des propositions qui n'ont pas été présentées lors des audiences initiales.

Les gens sont très contents. J'ai parlé à beaucoup d'électeurs de ma circonscription et ils se disent très heureux qu'on ait maintenu les communautés d'intérêts, en particulier pour ce qui est de la façon dont les centres se reflètent sur la nouvelle carte. Voilà comment Surrey a évolué ces dernières années. Il y a des communautés d'intérêts: Whalley, essentiellement North Surrey; Newton, c'est-à-dire South Surrey et Fleetwood—Port Kells, avec Guildford et le secteur de Cloverdale-Langley. Cela reflète très bien la façon dont la collectivité s'est développée pendant les 33 années où j'y ai vécu.

• (1115)

M. Nathan Cullen: D'accord. Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: C'est bien? Formidable.

Monsieur Dion.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Sandhu, je crois comprendre que vous êtes très heureux de la nouvelle délimitation de votre circonscription, mais vous étiez très préoccupé par l'ancienne, c'est-à-dire la proposition initiale de la commission.

M. Jasbir Sandhu: La nouvelle proposition reflète le point de vue...

L'hon. Stéphane Dion: Oui, je comprends. Vous l'avez déjà dit. Merci.

Vous ne voulez pas de modifications. Or, vous êtes ici devant nous et vous dites que s'il y a une réaction en chaîne parce que des demandes d'autres collègues — d'autres députés — ont une incidence sur votre circonscription, vous vous y opposeriez.

M. Jasbir Sandhu: En effet, je m'y opposerais étant donné que ce sont les conditions souhaitées par les collectivités que je représente.

L'hon. Stéphane Dion: Oui.

Maintenant, ma question est la suivante: qu'est-ce qui vous préoccupe? Avez-vous entendu des collègues proposer des modifications qui pourraient avoir une incidence négative sur votre circonscription?

M. Jasbir Sandhu: J'ai ici un document du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, préparé par la Bibliothèque du Parlement, dans lequel, au point P, on parle de Mark Warawa, le député de Langley. Toute modification aux circonscriptions de la région entraînera une réaction en chaîne dans les circonscriptions adjacentes. Je tenais simplement à ce que le comité sache que mes électeurs ont indiqué très clairement qu'il faut s'assurer que les communautés d'intérêts sont représentées...

L'hon. Stéphane Dion: Excusez-moi. Je comprends cela. Inutile de répéter cet argument. Nous avons compris.

La question que j'ai posée est la suivante: avez-vous parlé à vos collègues de vos préoccupations par rapport à leurs propositions? Avez-vous essayé de comprendre ce qu'ils disaient? Les députés de la Colombie-Britannique communiquent-ils entre eux? Voilà ma question.

M. Jasbir Sandhu: En fait, je viens tout juste d'en prendre connaissance, ce matin même.

L'hon. Stéphane Dion: Ce n'est pas normal. Ce qui est très étrange, c'est que j'ai ici quelque chose qui vient de Mme Jinny Sims, la députée de Newton—North Delta. Je crois comprendre qu'elle est très heureuse du travail de la commission, si je comprends ce que je dis dans son document, mais elle est préoccupée parce que vous témoignez et qu'elle veut s'assurer que votre témoignage n'aura aucune incidence sur sa circonscription.

Pourquoi n'avez-vous pas discuté? Il ne vous aurait alors pas été nécessaire de venir témoigner. Vous êtes tous les deux préoccupés par l'autre alors que vous voulez tous deux le statu quo.

M. Nathan Cullen: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Cela n'arrive pas souvent ici.

M. Nathan Cullen: Non, en effet.

Ce que laisse entendre mon ami, c'est que dans sa lettre — que je lis en ce moment —, Mme Sims craint que la proposition de M. Sandhu n'ait une incidence directe. Mon ami laisse entendre que les collègues de la Colombie-Britannique... Je ne suis pas certain que M. Sandhu ait l'obligation d'aller parler à d'autres députés qui font

des propositions par rapport à des cartes qui ont déjà été établies. J'aurais pensé que cela aurait été l'inverse. D'ailleurs, c'est ce que le comité a demandé jusqu'à maintenant aux députés qui veulent des modifications...

Une voix: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le président: Je ne pense pas qu'il s'agit vraiment d'un rappel au Règlement, mais je demanderais à M. Dion de...

L'hon. Stéphane Dion: Je ne veux pas aller trop loin.

Si mon collègue pense que je suis allé trop loin, je suis désolé.

Le président: On nous présente des excuses.

L'hon. Stéphane Dion: Je veux simplement comprendre pourquoi nous avons un collègue qui se réjouit de la proposition de la commission, et j'en suis heureux... car c'est moins de travail pour nous.

Mais si dans l'avenir, je lis quelque chose au sujet de Mme Sims — ce n'est peut-être pas ce qu'elle dira, mais si c'est le cas et qu'elle est également satisfaite et qu'elle veut signaler que si un collègue veut faire une proposition —, et l'une des propositions pourrait être mise de l'avant par M. Sandhu...

C'est curieux, monsieur le président, car nos collègues de l'Alberta n'avaient pas du tout ces problèmes. Ils communiquaient ensemble. Je ne suis pas en train de dire que M. Sandhu est plus à blâmer que n'importe qui d'autre; je dis simplement qu'il se passe peut-être quelque chose en Colombie-Britannique qui n'est pas aussi bon que ce nous avions en Alberta.

M. Jasbir Sandhu: Sachez, monsieur Dion, que vous me posez une question à laquelle Jinny devrait répondre. Je ne pense pas que je doive y répondre.

L'hon. Stéphane Dion: Non, non, ma question était...

M. Jasbir Sandhu: Je suis ici pour représenter les gens de ma circonscription.

L'hon. Stéphane Dion: Oui, et vous le faites très bien.

M. Jasbir Sandhu: Ils ont exposé très clairement ce qu'ils voulaient, et je pense que la commission en a tenu compte.

Des changements sont proposés par des députés de circonscriptions avoisinantes, et je veux m'assurer que les opinions de mes électeurs, les opinions qui ont été exprimées aux audiences, seront respectées si le comité va de l'avant avec les changements.

L'hon. Stéphane Dion: Je comprends. Je comprends parfaitement. Vous avez été formidable.

Merci beaucoup.

● (1120)

Le président: Merci à tous les deux.

Monsieur Reid.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC): Merci.

À titre de précision, je signale que Mme Sims représente actuellement la circonscription de Newton—North Delta. La majeure partie de ce comté, pas la totalité mais une partie importante, deviendra la nouvelle circonscription de Surrey—Newton.

Je pense que c'est exact, oui. À l'heure actuelle, elle représente Newton—Delta-Nord, que l'on peut voir à la droite de la carte, et elle représentera dans l'avenir Surrey—Newton, j'imagine.

Vous représentez Surrey-Nord, qui deviendra Surrey-Centre.

La délimitation entre les deux longe, si l'on se fie à la carte, la 96^e avenue à l'ouest, suit la 120^e rue au sud, continue à l'est le long de la 88^e avenue et descend au sud le long de la 128^e, puis tourne à droite et reprend la direction de l'est. Cette démarcation en escalier deviendra une ligne droite le long de la 88^e avenue.

Je pense que je viens de résumer le changement correctement.

Tout d'abord, vous n'êtes pas contre ce changement particulier à la délimitation. C'est exact?

M. Jasbir Sandhu: Non, pas du tout.

M. Scott Reid: Vous ne l'êtes pas?

M. Jasbir Sandhu: Non.

M. Scott Reid: Bien.

Et elle n'est pas contre le redécoupage des limites non plus. C'est exact?

M. Jasbir Sandhu: Que je sache, non.

M. Scott Reid: Bien. Voilà qui répond à ma question.

Si j'ai bien compris, à moins qu'elle dise le contraire, il n'y aucun désaccord entourant cette limite particulière. Puisque c'est la seule délimitation qui sépare vos circonscriptions, vous avez répondu à ma question.

Merci.

Le président: On dirait bien qu'on s'entend bien sur ce point.

Les membres veulent-ils poser d'autres questions? Nous avons terminé une série de questions, et je peux faire une exception et vous donner la parole, si vous avez d'autres questions pour M. Sandhu.

Comme nous n'avons pas avec nous tous les témoins que nous avions convoqués, nous allons donc ajuster notre programme au fur et à mesure.

Monsieur Sandhu, merci d'être venu aujourd'hui et de nous avoir fait part de vos opinions. Je suis certain que le comité tiendra compte de votre témoignage.

M. Jasbir Sandhu: Merci de me donner l'occasion de comparaître devant le comité.

Je sais que ce n'est pas une mince tâche. Bonne chance.

Le président: C'est une lourde tâche de longue haleine, en effet.

Merci beaucoup.

Avant que tous les membres du comité quittent la réunion, je signale qu'il reste encore deux choses à faire aujourd'hui. Nous devons entendre un autre groupe de témoins. Ils s'installeront dans la salle dès qu'ils arriveront. Nous leur avons demandé d'arriver plus tôt. Nous devons également régler certains travaux du comité à la fin de la réunion d'aujourd'hui.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, nous allons suspendre la séance pour...

Oui, monsieur Scott.

M. Craig Scott (Toronto—Danforth, NPD): J'aimerais d'abord obtenir une précision rapidement. Allons-nous discuter des documents qui ont été présentés par les témoins qui ne comparaîtront pas aujourd'hui, ou le ferons-nous lorsque nous discuterons du rapport intégral?

Le président: Nous allons offrir certaines directives aujourd'hui aux analystes concernant la rédaction du rapport de la Colombie-Britannique. Les documents qui ont été fournis tiendront lieu de témoignages. On considérera qu'ils reflètent l'opinion des témoins absents.

Ils les auront également, mais si vous vouliez...

M. Craig Scott: D'accord. Je comprends que nous avons l'habitude de ne pas prendre position, mais de faire rapport...

Le président: Exact.

M. Craig Scott: ... mais il y a une contradiction flagrante entre les deux. Je veux simplement savoir si nous discutons de ces documents et attirons l'attention sur ces derniers ou si nous les incorporons carrément dans le rapport.

Le président: Je pense que nous en discuterons à mesure que nous donnerons des directives aux analystes sur la façon de rédiger le rapport. Le comité devra trouver une réponse à la question que vous venez de poser.

Y a-t-il autre chose pour l'instant?

M. Craig Scott: Quand allons-nous en discuter, monsieur le président?

Le président: Nous allons nous pencher là-dessus à la fin de la réunion.

Nous allons suspendre la séance pour quelques instants.

• (1120)

_____ (Pause) _____

• (1140)

Le président: Nous allons reprendre la séance.

Merci, MM. Weston et Strahl, d'être parmi nous. Quelques témoins sont absents ce matin et nous espérons que vous arriveriez un peu plus tôt. Je vous remercie tous les deux de votre présence.

Nous poursuivons notre étude sur le rapport de la commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la Colombie-Britannique. Nous allons vous accorder cinq minutes chacun, puis nous vous poserons des questions très difficiles.

Monsieur Strahl, aimeriez-vous commencer?

M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC): Je vous remercie.

Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de vous faire part de ma position sur quelques-uns des changements qui pourraient être apportés pour améliorer la délimitation des circonscriptions électorales dans la région de Chilliwack—Fraser Canyon.

J'aimerais tout d'abord féliciter la commission des changements qu'elle a apportés concernant la communauté de Chilliwack à la suite de la première ébauche des cartes. La première série de cartes divisait inutilement la communauté. Les différents ordres de gouvernement, tous les partis politiques et de nombreux citoyens de Chilliwack partageaient la même inquiétude. Nous sommes tous heureux de constater que la circonscription proposée de Chilliwack—Hope ne divise plus la communauté de Chilliwack. Je suis d'avis que cette circonscription devrait demeurer telle quelle et ne devrait faire l'objet d'aucune modification.

Pour le temps qu'il me reste, je discuterai de la circonscription proposée de Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Je représente une bonne partie de cette région actuellement dans Chilliwack—Fraser Canyon. La circonscription s'étend actuellement sur 29 999 kilomètres carrés et abrite de nombreuses communautés éloignées et peu peuplées. La nouvelle circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon sera confrontée à bon nombre des mêmes difficultés auxquelles je dois faire face pour représenter Chilliwack—Fraser Canyon, une circonscription vaste et diversifiée. Toutefois, compte tenu des réalités démographiques dans la vallée du Bas-Fraser et la région de l'intérieur, ce sera toujours un problème pour ces communautés et le député qui les représente.

Depuis mon élection, je m'inquiète du fait que les communautés de Pemberton et de Whistler sont dans deux circonscriptions distinctes. Pemberton et Whistler sont l'exemple parfait d'une communauté d'intérêts. De nombreux résidents de Pemberton travaillent à Whistler et le bien-être économique d'un plus grand nombre encore dépend de Whistler. J'ai toujours dit que les communautés de Pemberton et de Whistler devraient être regroupées en une seule circonscription, même quand je faisais campagne aux dernières élections. Cette fusion comporterait des défis liés à la communication, comme vous le devinez sans doute.

J'ai lu les mémoires de MM. Duncan et Lunney qui ont été remis au comité plus tôt cette semaine. Je suis d'accord que la communauté de Powell River devrait être rattachée à la circonscription de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country. À la suite de cette augmentation de la population, je crois que Whistler, Pemberton et la région C du District régional de Squamish-Lillooet devraient continuer de constituer une communauté d'intérêts et être rattachées à la circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon.

Cela permettrait non seulement de maintenir cette communauté d'intérêts, mais on s'intéresse également beaucoup à la communauté de Lillooet, vers l'ouest, car on veut élargir le tourisme naissant et les activités vinicoles. La communauté travaille activement à s'implanter plus solidement en tant que communauté liée à la région de Whistler afin de concrétiser ce projet. Les regrouper dans la même circonscription sera également une mesure positive pour cette communauté. La circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon peut absorber cette population. Cette fusion mettrait immédiatement fin à l'effet domino, sans avoir d'incidence sur d'autres circonscriptions dans la vallée du Bas-Fraser.

Le regroupement des communautés de Whistler, de Pemberton et de Lillooet et de la région C du District régional de Squamish-Lillooet dans une circonscription permettra de créer un noyau de services régionaux, où le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon peut justifier la mise sur pied d'un bureau régional, ce qui devrait régler certains des problèmes entourant la représentation. En raison de contraintes démographiques, il est souvent impossible de maintenir toutes les communautés d'intérêts dans la même circonscription, et le défi que doit relever la commission consiste à s'assurer qu'il y a des points communs entre les régions. Je crois que regrouper Whistler, Pemberton, la région C du District régional de Squamish-Lillooet et Lillooet pour en faire une communauté d'intérêts régionale est un pas dans la bonne direction, de même que ramener Powell River dans la vallée du Bas-Fraser.

Je crois que si la commission va de l'avant pour apporter ces deux changements, même s'ils ne sont pas parfaits, ils amélioreraient grandement les circonscriptions de l'île de Vancouver et de la vallée du Bas-Fraser, sans nuire aux travaux que la commission a fait dans le Grand Vancouver et la vallée du Fraser.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Strahl.

Monsieur Weston, s'il vous plaît.

Nous avons cinq minutes à vous accorder. Je ne vais pas nommer votre circonscription car cela prend le reste de votre temps de parole.

Des voix: Oh, oh!

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Quand j'ai été élu pour la première fois, on m'a dit de ne jamais nommer ma circonscription parce que j'épuiserais mon temps de parole. Merci.

Je pense que c'est peut-être la déclaration la plus difficile que j'aie eu à faire comme député, et vous sympathiserez peut-être tous si je dis que cela touche directement notre rôle en tant que représentants de nos collectivités et des résidents. Ce n'est donc pas le fruit du hasard si je porte plusieurs épinglettes aujourd'hui car je veux mettre en évidence le fait que je représente diverses localités et communautés d'intérêts de la vaste et étendue circonscription de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky.

Mon collègue vient de dire qu'il n'y a pas de réponse parfaite, et je suis du même avis que lui. Je parle souvent de la région que je représente comme étant le plus bel endroit au monde, pas seulement en raison des montagnes, des cours d'eau et des îles, mais aussi en raison des entrepreneurs très novateurs qui se réunissent de plus en plus. Nous avons organisé des réunions annuelles sur les pratiques exemplaires. Une grande partie de ce qui s'est passé dans la circonscription a contribué à mon initiative nationale en matière de santé et de condition physique, qui gagne du terrain. C'est tout un honneur de représenter cet endroit.

Pour ce qui est des points communs, je dirais que la commission a fait de l'excellent travail dans son rapport pour cibler les différentes communautés d'intérêts partout en Colombie-Britannique, mais aussi dans la circonscription que je représente. Une chose qu'elle a faite — et j'insisterais là-dessus —, c'est de maintenir la ville de West Vancouver telle quelle, sans la fractionner. Il aurait pu être tentant, compte tenu de la démographie, d'essayer de la diviser, mais la commission a évité de commettre cette erreur. Diviser West Vancouver aurait créé un clivage entre des personnes qui partagent des écoles, des centres communautaires et d'autres installations. Je recommanderais au comité de ne pas diviser West Vancouver.

Deuxièmement, nous avons beaucoup entendu parler de Powell River et de Sunshine Coast. Ces deux localités ont clairement dit qu'elles veulent rester unies pour former une communauté d'intérêts. John Duncan a fait une déclaration très éloquentes où il a répété les propos des dirigeants locaux qui s'identifient comme membres d'une communauté d'intérêts. Bien qu'il soit difficile de représenter Powell River — nous avons quatre bureaux, un à Ottawa et trois dans la circonscription, et je crois qu'à la 40^e législature, il n'y avait que trois autres députés pour le même nombre de bureaux —, je dirais qu'il y a une communauté d'intérêts solide entre Powell River et Sunshine Coast. Je conviens qu'on préférerait de loin ramener la communauté dans la circonscription que je représente à l'heure actuelle.

Cela crée un problème sur le plan démographique. Mon collègue a parlé de Whistler et de Sea to Sky. Il y a également une communauté d'intérêts, et ma famille en est peut-être un exemple, puisque nous avons une maison aux deux endroits, à West Vancouver et à Whistler, ce qui est courant pour ceux qui vivent dans les deux endroits et s'identifient aux deux. Je préférerais que Whistler demeure dans la circonscription, mais je peux voir que nous devons prendre des décisions difficiles.

Compte tenu des déclarations très senties de la communauté de Powell River et de cette partie de Sunshine Coast, le comité a une décision difficile à prendre. Tout ce que je peux dire, c'est que j'accepte à contre-cœur de voir partir la communauté que je représente actuellement, car c'est un immense honneur de représenter toutes les communautés.

● (1145)

Le président: Merci.

Monsieur Lukiwski, vous avez cinq minutes. Pouvez-vous commencer?

M. Tom Lukiwski: Oui, seulement parce que vous me l'avez demandé gentiment.

Bonjour, Mark et John.

Mark, par souci de transparence, je dois dire d'entrée de jeu — mais je suis certain que vous n'en serez pas surpris — que plusieurs membres du comité, des deux côtés, je dois dire, vous appelaient Chuck il y a une journée ou deux.

M. Mark Strahl: Oh, oui.

M. Tom Lukiwski: Je pense que nous avons clarifié les choses.

Je poserai ma première question à John, puis je m'adresserai ensuite à vous, Mark.

John, vous aviez mentionné que vous approuvez certaines des déclarations faites par MM. Duncan et Lunney, qui ont dit que Powell River devrait être réintégrée à la circonscription de Sunshine Coast—Sea to Sky Country.

Mark, vous avez mentionné...

M. John Weston: Au cas où on n'aurait pas enregistré mon hochement de tête, c'était un oui.

M. Tom Lukiwski: D'accord, merci pour la confirmation.

Mark, vous avez surtout parlé de la nouvelle circonscription, Mission—Matsqui—Fraser Canyon, et des facteurs qui, selon vous, sont essentiels. Si j'ai bien compris, il y en a deux: le quotient électoral et la communauté d'intérêts. Vous avez dit qu'il existe une communauté d'intérêts entre Pemberton et Whistler, si bien qu'on pourrait peut-être les intégrer à une circonscription. Vous proposez Mission—Matsqui—Fraser Canyon. J'aimerais que vous nous en parliez un peu plus en détail.

M. Mark Strahl: Ce qui est surprenant, c'est qu'il me faudrait une bonne partie de la journée, voire une journée complète, pour me rendre de là à la circonscription d'Île de Vancouver-Nord. Voilà, en partant, le noeud du problème. Il faut réintégrer Powell River à la partie continentale, plus précisément au district de West Vancouver, comme avant — c'est ce que veulent ses résidents.

Évidemment, il y a des communautés d'intérêts tout le long de l'axe, mais si on réintègre Powell River — et, à mon avis, tous ceux qui ont témoigné jusqu'à présent conviennent que c'est ce qui s'impose —, il faudra envisager un mouvement de population ailleurs. Le cas échéant, le déplacement démographique le plus logique est d'inclure Whistler, Pemberton et la subdivision C de

SLRD dans l'actuelle circonscription de Chilliwack—Fraser Canyon, qui deviendra la nouvelle circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, parce qu'on peut ainsi maintenir ces communautés d'intérêts.

En tant que représentant actuel de cette région, je dirais que le problème tient au fait que la population locale n'est pas suffisante pour justifier les dépenses liées à l'ajout d'un bureau là-bas. Le regroupement de ces communautés d'intérêts permet une telle éventualité. Comme John l'a dit, ce n'est pas parfait, mais c'est la seule façon de s'y prendre si on veut réintégrer Powell River à la partie continentale, ce qui est, selon moi, l'élément essentiel dans toute cette affaire.

● (1150)

M. Tom Lukiwski: Relativement au quotient électoral, vous considérez que Pemberton et Whistler forment une communauté d'intérêts, mais si on les inclut dans la nouvelle circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, quels en seraient les effets sur l'écart de la population par rapport aux circonscriptions avoisinantes? L'écart serait-il un peu moindre? Est-ce également...

M. Mark Strahl: En effet. À l'heure actuelle, Mission—Matsqui—Fraser Canyon est bien en deçà de la cible; si je ne me trompe pas, c'est inférieur d'environ 7 p. 100. Dans notre proposition, l'écart se situe plus près de la moyenne. Je pourrai vous donner les chiffres précis dans un instant.

Par ailleurs, si on rattache Powell River au district West Vancouver, le quotient électoral serait, je crois, bien au-dessus de la limite maximale fixée par la loi. Alors, si on retire ces localités, Mission—Matsqui pourrait absorber cette population, parce que sa population était bien inférieure à la moyenne. Ainsi, la population de West Vancouver se trouverait également dans les limites jugées acceptables par la commission.

M. Tom Lukiwski: Pour terminer, j'aimerais faire une observation. Je répète d'habitude le même message à tous ceux qui comparaissent devant nous. Selon la pratique du comité, nous nous assurons que les rapports finaux reflètent bien les commentaires et les suggestions des députés. Nous évitons de les remanier, mais au bout du compte, la décision définitive relève de la Commission de délimitation.

Si je dis cela, Mark, c'est uniquement parce que, dans votre déclaration préliminaire, vous avez fait allusion aux mesures que le comité pourrait ou ne pourrait pas prendre. Nous allons rédiger un rapport. Certaines recommandations pourraient être basées sur ce que les députés nous ont dit, mais tout compte fait, il incombera aux commissaires de déterminer s'ils acceptent ou rejettent d'emblée les commentaires ou les suggestions des députés.

Je vais m'arrêter là, monsieur le président.

Le président: Merci. Oui, vos cinq minutes sont écoulées.

Nous passons à M. Scott, qui dispose de cinq minutes.

M. Craig Scott: Merci, monsieur le président.

Merci à vous deux d'être des nôtres.

Si j'ai commis une erreur, hier, avec votre prénom, Mark, c'est parce qu'en réalité, je vous faisais un compliment.

Des voix: Oh, Oh!

M. Craig Scott: Le comité doit en partie déterminer s'il y a lieu d'inclure des solutions de rechange claires dans le rapport, de sorte que la Commission de délimitation puisse les prendre sérieusement en considération. Pour l'instant, les choses se clarifient de plus en plus, mais nous n'avons toujours pas de chiffres précis et de nouvelles pistes. Grâce à votre témoignage d'aujourd'hui, vous avez tous deux dissipé la confusion qui régnait la dernière fois relativement à Powell River.

John, si on inclut Powell River dans votre circonscription, avez-vous une idée du nombre de personnes qui feraient partie de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, avec paix et amour...?

Des voix: Oh, oh!

M. John Weston: En général, il y a environ 25 000 habitants dans le district régional.

M. Craig Scott: Par ailleurs, Mark, dans vos suggestions concernant Pemberton-Whistler, êtes-vous en mesure de nous dire grosso modo, si on rattachait ces deux localités à Mission—Matsqui—Fraser Canyon...?

• (1155)

M. Mark Strahl: Je pourrais vous donner ces chiffres. John peut probablement vous parler de ce qu'il en est pour Whistler. La région de Pemberton, y compris la subdivision C de SLRD, compte près de 5 000 habitants. Whistler en a environ 10 000. Alors, on perdrait environ 15 000 personnes.

M. Craig Scott: D'accord.

Ensuite, John, je voulais seulement vérifier un point. Je reconnais parfaitement que lorsqu'on est représentant d'une région — et Whistler se trouve dans notre circonscription, n'est-ce pas...?

M. John Weston: C'est exact.

M. Craig Scott: ... l'idée de perdre une localité n'est pas quelque chose qu'on souhaite préconiser, mais dans votre cas, vous êtes disposé à lâcher prise? C'est ce que vous essayez de faire valoir?

M. John Weston: Je ne pense pas qu'il m'incombe de dire que je lâche prise. Je cherche plutôt à déterminer si un tel changement est dans l'intérêt des gens que nous, les députés, représentons. Parfois, nous devons prendre des décisions difficiles.

Le président: Bien dit.

M. John Weston: Veut-on représenter Whistler? Bien sûr. Il y a un intérêt tant personnel que politique. En même temps, nous devons absolument nous assurer que les gens à Powell River sont bien représentés. Pour ma part, je préfère représenter les deux, mais nous devons prendre une décision ardue.

M. Craig Scott: Je regarde votre mémoire, et je veux simplement m'assurer... Ce ne sera pas seulement une question de chiffres. Si on va inclure Powell River, peu importe l'effet que ce redécoupage aura sur l'île de Vancouver... par exemple, nous savons que la députée Crowder n'a pas été consultée, mais vous avez dit que la région de Pemberton veut se joindre à West Vancouver pour être mieux représentée.

Vous parlez également des liens entre Whistler et West Vancouver. Je me demande, du point de vue des communautés d'intérêts, si on peut facilement rattacher Pemberton et Whistler à Mission—Matsqui? Laissons de côté la question de la population. Y a-t-il vraiment une communauté d'intérêts là-bas?

M. John Weston: Il existe une communauté d'intérêts solide entre Pemberton et Whistler. C'est un point de départ. Les deux maires appuient sans réserve ce principe. Je pense que Mark l'a bien dit. Il a

déjà représenté Pemberton. Il a observé cette réalité et il en a même parlé. Alors, à mon avis, c'est ce qui importe. On pourra toujours choisir d'autres communautés d'intérêts par la suite, et il y aura de gros avantages ou de gros désavantages. Toutefois, selon moi, il faut commencer par regrouper ces deux régions; quant à la suite des choses, ce sera un défi, d'une façon ou d'une autre.

M. Craig Scott: Je me contenterais d'ajouter que, dans votre lettre, vous avez invoqué de très bons arguments — je comprends et je sais à quel point vous jouez un rôle actif, et vous pourriez probablement bien représenter l'ensemble de la circonscription, incluant Powell River. Vous avez expliqué pourquoi il existe des liens entre West Vancouver et Whistler et vous avez indiqué que les résidents de Pemberton eux-mêmes veulent une orientation en ce sens. Voilà donc, en partie, ce quoi à nous avons affaire.

M. John Weston: La lettre à laquelle vous faites référence est celle que j'ai envoyée en octobre à la Commission de délimitation. C'est bel et bien le cas. Comme je l'ai dit tout à l'heure dans mes observations, je suis ici à titre de représentant, c'est-à-dire quelqu'un qui réside entre la côte Nord et Whistler. D'ailleurs, ma famille a une maison dans chacune des deux régions.

Il s'agit donc de tenir compte de ce que nous avons observé. Ainsi, les gens de Powell River et de Sunshine Coast ont manifesté un regain d'intérêt pour être ensemble comme dans le passé; les circonscriptions avoisinantes sont du même avis. Autrement dit, les communautés d'intérêts qui se trouvent bien au-delà de la région que je représente ont exprimé le même message, à savoir qu'il serait bon que Powell River reste là.

Pour ma part, je préférerais que ces localités soient dans une seule circonscription, si nous avions la capacité de les regrouper, mais ce n'est peut-être pas possible en raison des questions de population.

Le président: Merci, monsieur Scott.

Monsieur Dion, vous avez cinq minutes.

L'hon. Stéphane Dion: Merci, monsieur le président.

En effet, ce n'est pas possible, mais vous êtes d'accord pour dire que West Vancouver doit continuer d'être une seule circonscription?

[Français]

M. John Weston: Les résidents de West Vancouver s'étaient exprimé aussi par l'entremise du maire de West Vancouver dans la lettre qu'il m'a remise la semaine passée.

L'hon. Stéphane Dion: Vous voudriez garder Powell River?

M. John Weston: Oui. Les gens de Powell River croient que ce serait important d'être dans le même comté.

• (1200)

L'hon. Stéphane Dion: Qu'est-ce que votre proposition vous fait perdre, alors? Qu'est-ce que vous donnez à d'autres comtés?

M. John Weston: Maintenant, je représente une partie de North Vancouver qui est déjà reportée sur le comté voisin. Il est vrai qu'on doit perdre une partie de la population. La question est de savoir s'il est possible de garder tout ce qui est là maintenant. Pemberton est maintenant en dehors de ce comté. Pemberton et Whistler veulent être ensemble. Alors, il faut faire un choix de Sophie.

L'hon. Stéphane Dion: D'accord.

Si on faisait l'idéal pour vous, à ce moment, on aurait un quotient de population trop élevé par rapport à la moyenne de la province, n'est-ce pas?

M. John Weston: Si on garde ce qu'il y a maintenant...

L'hon. Stéphane Dion: Powell River, West Vancouver: tout.

M. John Weston: C'est mon collègue qui a fait ce calcul, je pense.

[Traduction]

M. Mark Strahl: À mon avis, si on y ajoutait Powell River, tout en gardant Whistler et Pemberton, alors la population de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country serait supérieure de 27 p. 100 à la...

L'hon. Stéphane Dion: Oui. Ce n'est donc pas possible.

M. Mark Strahl: C'est ça.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Alors, nous avons notre réponse.

[Traduction]

J'aimerais vous inviter, chers collègues, à nous donner un aperçu général de la situation. Je m'explique.

Si nous devons faire ce que vous proposez, combien de circonscriptions seraient touchées par la réaction en chaîne? Diriez-vous que tous les députés concernés souscrivent à ce que vous proposez? Aussi, diriez-vous que l'écart par rapport au quotient provincial serait de l'ordre de, plus ou moins, 5 à 10 p. 100?

M. Mark Strahl: À ma connaissance, cette proposition toucherait les circonscriptions de MM. Duncan et Lunney, comme ils vous l'ont expliqué. Il y aurait évidemment des répercussions sur West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, ainsi que sur Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Ça s'arrêterait là.

Dans la proposition que j'ai présentée, la population de Mission—Matsqui—Fraser Canyon serait supérieure de plus de 2 p. 100 à la cible provinciale, alors que celle de West Vancouver serait supérieure de plus de 12 p. 100. Par conséquent, l'écart serait certainement dans les limites de ce que la commission avait proposé.

L'hon. Stéphane Dion: Alors, commeNT se fait-il que la commission a jugé cette solution « impossible »?

M. Mark Strahl: De quelle partie s'agit-il?

L'hon. Stéphane Dion: Je vais citer la commission: Comme la population du bas de la Sunshine Coast est de 28 619 personnes selon le Recensement de 2011, la commission a jugé impossible son rattachement à Powell River.

M. John Weston: À mon avis, c'était à cause de la population totale de la circonscription. La proposition de M. Strahl permet de réduire la population de la circonscription pour qu'elle soit, au moins, à peine inférieure à la limite maximale.

L'hon. Stéphane Dion: Si vous n'avez pas proposé vos suggestions globales, chers collègues, c'est-à-dire celles d'hier et d'aujourd'hui, est-ce parce que la commission vous a quelque peu pris au dépourvu en vous présentant sa nouvelle proposition?

M. Mark Strahl: Si je me fie uniquement à ma conversation avec MM. Duncan et Lunney, la proposition de retirer Powell River de la partie continentale pour le rattacher à l'île de Vancouver était certes une surprise, d'autant plus qu'on ne donnait pas d'explications. C'est un changement important qui touche...

L'hon. Stéphane Dion: Vous ne l'aviez pas prévu.

M. Mark Strahl: Pas du tout — en tout cas, pas à ma connaissance. Cette localité était là en 1993, mais ses résidents se

sentaient plus à l'aise de faire partie de la Sunshine Coast. La proposition initiale comprenait Powell River, je crois....

Ah, c'était déjà transféré? D'accord.

Une voix: La surprise, c'était simplement qu'on allait garder toute la région de Courtney.

M. Mark Strahl: D'accord.

Désolé, je...

Le président: Pouvez-vous répéter ce que M. Duncan vient de dire?

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Strahl: Nous devons probablement demander à obtenir un résumé.

Une voix: J'aurais pu l'expliquer hier.

M. John Weston: Oui. C'était dans la réponse très détaillée que M. Duncan nous a présentée hier.

Je suppose que, dans un monde parfait, nous pourrions faire part de nos préférences. Nous pourrions dire à la commission: « Voici notre préférence: si cela ne correspond pas à vos lignes directrices, alors voici notre deuxième choix. »

L'hon. Stéphane Dion: Merci beaucoup.

• (1205)

Le président: D'autres députés nous ont aussi fait valoir cet argument, monsieur Weston. Je vous remercie de l'avoir si bien formulé.

Pour ma part, je ne voudrais me départir d'aucune partie de ma circonscription, mais il y a certains changements qui ont du bon sens. Je ne dirais jamais tout haut que je serais ravi de m'en défaire. Alors, merci beaucoup d'avoir exprimé ce point de vue.

Y a-t-il d'autres questions? Je n'ai personne sur la liste d'intervenants.

Monsieur Weston.

M. John Weston: Vous avez commencé par mentionner le nom de la circonscription.

J'ajouterais que le nom est devenu si célèbre partout dans le monde que j'implore qu'on le garde tel quel, même si les limites de la circonscription changent. Après tout, une partie de cette autoroute traversera quand même la nouvelle délimitation.

Le président: On demande donc également de garder le nom.

D'accord, très bien.

M. Mark Strahl: J'ai des copies de ce que je propose, au cas où les députés voudraient y jeter un coup d'oeil pour se faire une idée visuelle. Je vais les remettre à la greffière pour qu'elle les distribue.

Le président: Nous avons été pas mal indulgents avec la traduction des cartes. Alors, c'est acceptable dans le cas des cartes. En fait, les mots sur les cartes nous empêchent de bien voir la carte proprement dite. On voit mieux les images.

Est-ce qu'on peut les colorier? Non, laisser-faire.

M. Mark Strahl: Elles sont déjà en couleur.

Le président: Y a-t-il d'autres questions pour nos témoins d'aujourd'hui? Parfait.

Dans ce cas, nous allons laisser partir nos témoins et prendre une pause.

Merci beaucoup.

Nous allons suspendre la séance et siéger à huis clos, parce que nous devons nous occuper des travaux du comité. *[La séance se poursuit à huis clos.]*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>